

Gestion Déléguée Cardif - Profil Equilibré

28 mars 2024

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une appréciation du capital à moyen/long terme. L'exposition du profil aux marchés actions sera comprise entre 20% et 60%.

Le reste du profil pourra être investi dans des actifs de type monétaire ou obligataire (obligations d'États ou d'entreprises de catégorie Investment Grade¹ ou spéculative², ou obligations convertibles) ou autres stratégies (performance absolue...).

La sélection des OPC par Portzamparc Gestion, au sein de ce profil, s'appuie sur l'analyse de l'expertise d'un ensemble de sociétés de gestion y compris Portzamparc Gestion selon leurs spécificités propres.

L'horizon de placement recommandé est d'au moins 5 ans.

Exposition aux marchés actions	Entre 20 et 60 %
Durée de placement recommandée	Minimum 5 ans
Garantie en capital	Néant

Evolution depuis le 1er septembre 2016 (Base 100)



Performances glissantes et volatilités

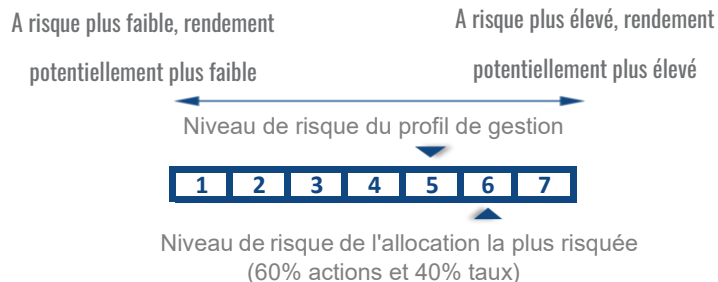
	Mois	2024	Création* (01/09/16)	Volatilité 5 ans
Profil	1,84%	5,33%	26,54%	10,7%
Repères				
Euro Stoxx 50 ³	4,22%	12,43%	68,47%	21,94%
CAC 40 ³	3,51%	8,78%	84,83%	21,82%
MSCI World Local ³	3,16%	9,65%	106,60%	18,70%
FTSE Eurozone Government Bond	1,02%	-0,58%	-7,64%	4,96%

Les performances du profil sont nettes de frais de gestion (frais prélevés trimestriellement sur une base annuelle de 0,6% TTC).

Les performances évoluent à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations des marchés financiers. Il existe un risque de perte en capital pouvant être totale ou partielle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

³ Indices dividendes non réinvestis.

Indicateur synthétique du profil rendement/risque : SRRI⁴



⁴ SRRI : **S**ynthetic **R**isk and **R**eward Indicator

Le calcul de l'indicateur synthétique du profil rendement/risque est basé sur la volatilité historique à cinq ans. Le niveau indiqué n'est pas une cible ou une garantie de risque et est sujet à des modifications dans le temps. Le premier nombre ne correspond pas à un investissement sans risque.

Cet indicateur diffère du SRI présent sur le Document d'Information Synthétique (DIS) par sa méthodologie de calcul et ses fourchettes de volatilité.

Calcul effectué à la date du 31/12/2023.

Commentaire de gestion sur le mois écoulé

Le sans faute boursier se poursuit en 2024 puisque les marchés financiers (notamment d'actions) terminent une nouvelle fois sur une note largement positive. Si les deux principales banques centrales ont décidé de maintenir leur taux directeur, il fait peu de doute que nous nous dirigeons vers une première baisse avant la fin du 1er semestre. M. Powell et Mme Lagarde souhaitent cependant attendre que les différents indicateurs macro-économiques confirment définitivement la tendance d'un retour de l'inflation vers l'objectif des 2%. A court terme, un léger rebond de l'inflation ne peut être exclu notamment en raison d'effet de base plus faible. Cette éventualité ne devrait pas changer le scénario de baisse de taux mais simplement engendrer un peu de volatilité.

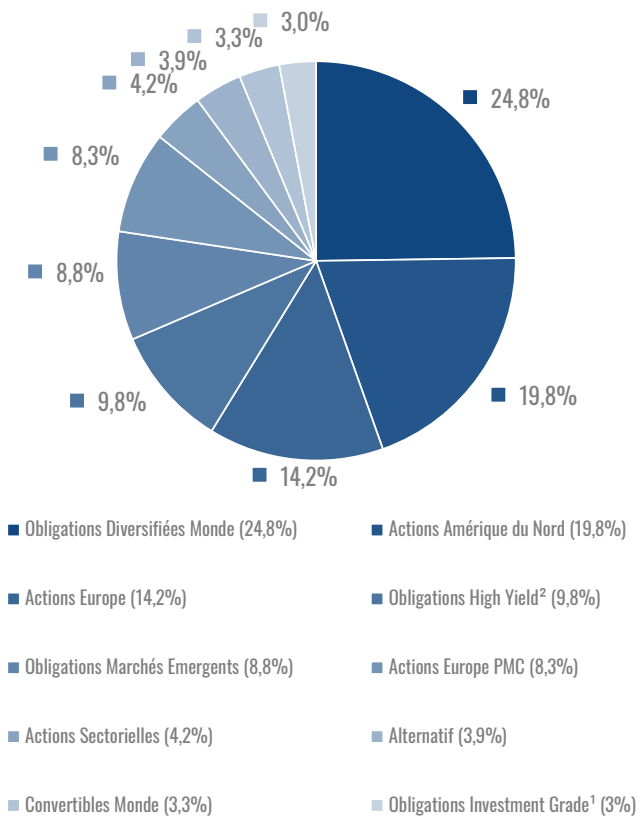
Du point de vue économique l'écart de performance continue de se creuser. En effet, les PMI et les chiffres de production industrielle sont ressortis une nouvelle fois sous les attentes en Europe alors que le PIB américain du 4ème trimestre 2023 a été révisé en hausse à 3,4%.

L'ensemble de ces éléments devrait favoriser la poursuite plus rapide de la baisse des rendements obligataires de court terme.

En fin de mois, nous avons constaté un début de normalisation entre les valeurs cycliques et défensives. Cependant, ce mouvement nous semble encore précoce pour envisager une modification du portefeuille.

Performances civiles

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Profil	7,85%	-15,94%	7,22%	8,80%	13,95%	-10,72%
Euro Stoxx 50 ³	19,19%	-11,74%	20,99%	-5,14%	24,78%	-14,34%
CAC 40 ³	16,52%	-9,50%	28,85%	-7,14%	26,37%	-10,95%
MSCI World Local ³	21,11%	-17,40%	22,45%	11,67%	24,86%	-9,13%
FTSE Eurozone Government Bond	6,27%	-18,43%	-3,50%	4,95%	6,59%	0,80%



¹ De AAA à BBB- par les agences de notation selon l'échelle de S&P

² Inférieure à BBB- par les agences de notation selon l'échelle de S&P

⁵ Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation, les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable
- Article 8 : produits qui favorisent les caractéristiques sociales et/ou environnementales
- Article 6 : autres produits financiers qui n'utilisent aucun critère ESG* contraignant dans la sélection des actifs sous-jacents

*ESG : Environnement, Social et Gouvernance)

Composition par Société de Gestion

Portzamparc Gestion	15,9%
Edmond de Rothschild AM	13,4%
M&G Investments	12,7%
Franklin Templeton	11,2%
Amundi ETF	8,6%
Lazard Frères Gestion	8,2%
Carmignac	7,4%
BlackRock	6,6%
Amundi	5,0%
Pictet Funds	4,2%
DNCA Investments	3,9%
BNP Paribas AM	3,0%

Avertissement

Ce document, non contractuel, a pour objectif d'illustrer de manière synthétique la gestion mise en oeuvre dans le cadre de la gestion déléguée par Cardif Assurance Vie.

Les montants investis ne sont pas garantis mais, il est rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues, la perte en capital investi pouvant être totale.

Les éléments constituant le profil théorique en fin de mois incluent la dérive de marché et représentent le profil-cible de référence pour le gestionnaire. Le contrat du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement en terme de composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : souscription du contrat Cardif récente, changement de profil, versements/rachats,...

Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournies à titre purement informatif.

Ce document, établi par Portzamparc Gestion en qualité de conseil en investissement au profit de Cardif Assurance Vie ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

Positions : performance mensuelle, pondération et classification SFDR⁵

Franklin US Opportunities (1,68%) <i>Actions Amérique du Nord</i>	11,2%	Article 8
M&G Emerging Markets Bond (1,93%) <i>Obligations Marchés Emergents</i>	8,8%	Article 6
Amundi S&P 500 (H) (3,54%) <i>Actions Amérique du Nord</i>	8,6%	Article 8
EdR Bond Allocation (1,09%) <i>Obligations Diversifiées Monde</i>	8,5%	Article 8
Portzamparc Opportunités ISR (4,39%) <i>Actions Europe</i>	7,6%	Article 8
Carmignac Sécurité (0,64%) <i>Obligations Diversifiées Monde</i>	7,4%	Article 8
BGF Euro Markets (3,76%) <i>Actions Europe</i>	6,6%	Article 8
Portzamparc Europe PME ISR (1,14%) <i>Actions Europe PMC</i>	5,7%	Article 8
Amundi Funds Global Corporate Bond (1,57%) <i>Obligations Diversifiées Monde</i>	5,0%	Article 8
Lazard Capital Fi (2,48%) <i>Obligations High Yield²</i>	4,9%	Article 8
EdR Financial Bonds (1,66%) <i>Obligations High Yield²</i>	4,9%	Article 8
Pictet Global Environmental Opportunities (3,28%) <i>Actions Sectorielles</i>	4,2%	Article 9
DNCA Invest Alpha Bonds (0,76%) <i>Alternatif</i>	3,9%	Article 8
M&G Optimal Income (H) (1,59%) <i>Obligations Diversifiées Monde</i>	3,9%	Article 8
Lazard Convertible Global (0,78%) <i>Convertibles Monde</i>	3,3%	Article 8
BNP Paribas Bond 6M (0,33%) <i>Obligations Investment Grade¹</i>	3,0%	Article 8

Allocation par classification SFDR⁵ du portefeuille :

Article 6	9%
Article 8	87%
Article 9	4%

Sources : Bloomberg, Portzamparc Gestion

Principales opérations

Achats / Renforcements
Amundi Funds Global Corp

Ventes / Allègements
Carmignac Sécurité
BNP Paribas Bond 6M